

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 25 octobre 2021 et du conseil d'administration plénier du 25 octobre 2021,
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 14 mars 2022 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au recrutement des maîtres de conférences contractuels, le comité de sélection pour l'emploi 01MCF0145 ci-dessous est constitué comme suit :

COMPOSANTE	COMITE DE SELECTION PROPOSE PAR LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES				
SIE	Emploi de maître de conférences contractuel CNU 01 (Droit privé et sciences criminelles)				
	N°MCF 0145				
	Profil : Droit de la famille – Droit des obligations				
	Nom et prénom	Grade	Section CNU	Etablissement d'origine	Adresse mail
COLLEGE A UA	AUMERAN Xavier	PR	01	Université des Antilles	
	MILLET François-Xavier	PR	02		
COLLEGE A EXTERIEUR	ZOLYNSKI Célia	PR	01	Université Paris Panthéon Sorbonne	Celia.Zolynski@univ-paris1.fr
	GERRY-VERNIERES Stéphane	PR	01	Université Grenoble Alpes	stephane.gerry-vernieres@univ-grenoble-a
	LAPINTE Julien	PR	01	Université Lorraine	julien.lapointe@univ-lorraine.fr
COLLEGE B UA	DOUMENG Valérie (présidente)	MCF	01	Université des Antilles	
	FACORAT GASPARD Brigitte (vice présidente)	MCF	01		
	PHRAKHAYTHONG Vinaly	MCF	01		
COLLEGE B EXTERIEUR	BONDIL Frédéric	MCF	01	Université de Guyane	frederic.bondil@univ-guyane.fr
	FALXA Joana	MCF	01	Université de Guyane	joana.falxa@univ-guyane.fr

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 10 MAI 2022

Le Président de l'Université



Pr Michel GEOFFROY